

CONTENU ET MÉTHODES

Ce sont des unités d'évaluation constitutives du diplôme. Il y a 4 UC à acquérir définies chacune par un objectif.

✓ 2 UC transversales communes à tous BP JEPS

⇒ UC1* : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

⇒ UC2* : Mettre en œuvre un projet ainsi que son évaluation

✓ 2 UC de la spécialité « Activités Équestres »

⇒ UC3 : Élaborer et conduire un cycle d'animation ou d'apprentissage

⇒ UC4 : 3 options au choix en concordance avec les profils de l'emploi : Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre un cycle d'apprentissage en

→ UC 4 a : « Initiation poney, cheval »

→ UC 4 b : « Approfondissement technique »

→ UC 4 c : « Équitation d'extérieure »

* : les UC acquises par équivalence avec : le BAC CGEH ou CGEA / le BP REH ou BP REA

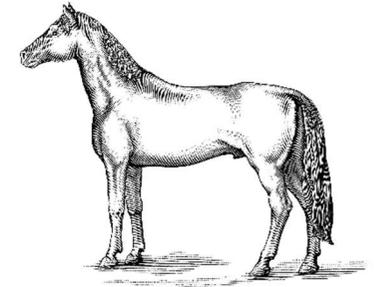
SUIVI ET ÉVALUATION

- ✓ Livret pédagogique, visites de stage
- ✓ Évaluation diagnostique pour définir le niveau de compétences à l'entrée.
- ✓ Évaluations formatives en cours de formation pour estimer la progression.
- ✓ Évaluations certificatives en fin de formation, en organisme de formation et en centre d'examen.
- ✓ Une évaluation de l'action (*satisfaction des participants*) est mise en place « à chaud » : *tour de table, bilan écrit...*
- ✓ Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » à 6 mois et 1 an.
- ✓ Bilan intermédiaire et bilan final avec les prescripteurs et financeurs

PRÉ-REQUIS

⇒ L'attestation de réussite aux TEP (Test d'Exigences Techniques Préalables DRJSCS) à l'entrée de formation ou de la CEP 3 (CPNE-EE) ou être en possession de diplôme suivant : CQP ASA (avant 2019), ATE, AE, AAE (avant 2020)

⇒ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ou le Sauveteur et Secouriste au Travail (SST) en cours de validité...



DATES

De Septembre
à Septembre

FORMATEURS

BLEUET Thierry (Responsable)
GIRAUD Virginie
LABROSSE Agnès

DURÉE

1645 heures (à voir avec les différentes options) dont environ 610 pour une option en centre de formation

CATÉGORIE D'ACTION

Action d'acquisition et/ou de perfectionnement qui vise à former au métier de moniteur d'équitation.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription selon les règles spécifiques à chaque statut. Les candidats sont reçus tout au long de l'année et positionnés sur les formations en fonction des dates d'ouverture.

PUBLICS

À partir de 17 ans sans condition de diplôme, tous statuts, Niveau Galop 6,7



B.P J.E.P.S.

Brevet Professionnel

de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et Sportive

SPÉCIALITÉ : ÉDUCATEUR SPORTIF

Mention : Activités Équestres

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14



LIEU

➔ Théorie à la MFR du Forez - 848 Route de Montbrison - Les Maréchaux - 42600 MORNAND EN FOREZ.

➔ Pratique au centre équestre de JAS - Chez Satin - 42110 JAS.

COÛT

En lien avec le nombre d'heures à effectuer, défini par les allègements, lors du positionnement (Parcours Individualisé de Formation)
Tarif cursus complet :

6 728 € (1 option)



FINANCEMENTS POSSIBLES

- ✓ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- ✓ Conseil Régional (CARED)
- ✓ CIF ou CPF
- ✓ Pôle emploi ou Mission Locale
- ✓ Fonds privés
- ✓ VIVEA

PRÉSENTATION

Le titulaire du BP JEPS (niveau 4) mention Activités Équestres est couramment appelé « moniteur d'équitation ».

Il réalise de manière autonome l'encadrement des activités équestres.

OBJECTIFS

- ✓ Accueillir le public
- ✓ Animer la structure
- ✓ Assurer la promotion des activités
- ✓ Encadrer ses actions d'animation, d'initiation et d'enseignement
- ✓ Savoir conduire différents projets
- ✓ Participer au fonctionnement de la structure

Pour tout complément, contacter :
MFR DU FOREZ

848 Route de Montbrison - Les Maréchaux
42600 MORNAND EN FOREZ

☎ 04 77 97 17 77 / 📠 04 72 86 03 87

Mail : mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr

